

Notes de l'allocution de Mme Françoise Trudel, conseillère en développement culturel, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – Direction de la Côte-Nord

Les ententes de développement culturel : outil de planification, de gestion, de concertation et de collaboration souple.

En 1992, le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique culturelle qui visait à faire du partenariat avec les municipalités un levier privilégié du développement culturel local. Cette politique culturelle gouvernementale, toujours d'actualité, s'appuie sur trois axes :

- L'affirmation de l'identité culturelle du Québec;
- Le soutien aux créateurs et aux arts;
- L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle. C'est ce troisième axe qui rejoint le plus directement les municipalités et leurs citoyens.

Dans cette optique, le Ministère encourageait et encourage toujours les municipalités à se doter elles-mêmes de politiques culturelles.

- Ces politiques sont des documents d'orientation qui permettent aux municipalités de préciser leurs propres objectifs en matière de culture, d'abord dans l'intérêt de leurs populations. Ces politiques permettent aussi de s'ouvrir à de nouvelles avenues de partenariat que sont, entre autres, les ententes de développement culturel.
- S'il s'agit d'un moyen d'intervention qui existait déjà avant l'adoption de la politique culturelle du Québec – il y a déjà près de 30 ans que le ministère et plusieurs municipalités du Québec sont devenus partenaires d'ententes de développement culturel ou d'ententes sectorielles - la promotion et la valorisation de nouveaux moyens d'action (politiques culturelles municipales, partenariats pour l'embauche de ressources compétentes (VVAP – plusieurs agents culturels ont comme mandat principal l'élaboration et la mise en œuvre de politiques culturelles), ont eu pour effet d'accélérer la cadence au chapitre de la conclusion d'ententes de développement.
 - Actuellement, ce sont plus de 125 municipalités locales, régionales et communautés autochtones qui se sont dotées de politiques culturelles.
 - En 2005-2006 : 68 ententes de partenariat étaient en vigueur (ententes spécifiques régionales, entente avec les nations autochtones et les ententes de développement culturel) et rejoignaient 74 % de la population québécoise.

Plus de 15 ans après l'adoption de la politique culturelle du Québec, les ententes de partenariat demeurent pour le Ministère l'outil privilégié pour :

- convenir de cadres d'échanges avec les milieux locaux et régionaux;
- adapter le soutien gouvernemental en fonction des caractéristiques et du contexte de chaque milieu;

- améliorer la planification des interventions gouvernementales et maximiser les retombées des investissements publics;
- et finalement, stimuler l'adoption de stratégies de développement culturel adaptées aux différents milieux.

L'entente Ville de Sept-Îles / Aluminerie Alouette / Ministère est un exemple particulièrement éloquent de stratégie novatrice, faite sur mesure pour la communauté septîlienne.

Spécificités de la Côte-Nord ayant des incidences sur les interventions en culture et communications.

Avant d'aborder plus en détail ce partenariat, je vais attirer votre attention sur les principales spécificités de la Côte-Nord qui teintent et orientent notre action en matière de culture et de communications.

- Premièrement : grandeur du territoire, dont une partie n'est toujours pas reliée par la route : la Côte-Nord, c'est 1300 km de côte. Soulignons également l'éloignement des pôles urbains : Baie-Comeau et Sept-Îles, les deux principales villes nord-côtières, qui comptent chacune un peu moins de 25 000 habitants, sont à trois heures de route l'une de l'autre.
 - Cet éloignement et cet isolement des communautés a favorisé l'émergence d'un nombre important d'organismes culturels : la Côte-Nord est la région qui compte le plus grand nombre d'écoles de formation spécialisées et de loisir en danse et en musique et le plus grand nombre de médias communautaires et autochtones soutenus par le MCCCCF, 8 diffuseurs en arts de la scène soutenus par le MCCCCF et la SODEC.
 - Ce qu'il faut retenir de cette particularité : fait en sorte que la Côte-Nord se distingue par son niveau exceptionnel d'engagement personnel et collectif dans la pratique et l'organisation d'activités associées à la culture et aux communications. Tous ces organismes, le plus souvent de petite taille et sans permanence, ont besoin de personnes bénévoles pour fonctionner. Ainsi, le taux d'engagement des citoyens qui font du bénévolat lié à des activités culturelles et des communications dépasse la moyenne québécoise de 54 % (7,1 % vs 4.6 %);
- En deuxième lieu : La forte décroissance de la population, qui compte aujourd'hui moins de 100 000 personnes.
 - Exode des jeunes qui doivent quitter la région pour aller étudier à l'extérieur (pas d'université, pas de conservatoire) et qui ne reviennent pas nécessairement. Attrait des grands centres pour les plus âgés qui veulent se rapprocher des services, de leurs familles, etc.
 - Une caractéristique qui incite le Ministère à prévoir, des actions qui auront des incidences sur le développement des compétences des jeunes, leur rétention et l'attraction de jeunes venus d'ailleurs. Il faut rendre la Côte-Nord attractive, en démontrant que qualité de vie et niveau de services nous distinguent.

- Troisièmement : mentionnons la présence de trois groupes linguistiques principaux :
 - Les francophones;
 - Les anglophones, la région compte 5,2 % d'anglophones, localisés principalement en Basse-Côte-Nord;
 - Les autochtones puisque la région compte 8,3 % de personnes ayant une autre langue maternelle que le français et l'anglais. Principalement l'innu, (8 communautés innues, 1 communauté naskapie).
 - Cette particularité est très présente à Sept-Îles, où la communauté de Uashat est littéralement enclavée dans la Ville, ce qui commande une sensibilité particulière et peut – et c'est un élément sur lequel le MCC travaille beaucoup - mener au développement de partenariats qui sortent des sentiers battus.
 - À Sept-Îles, cette préoccupation de cohabitation francophones/innus harmonieuse est inscrite dans la politique culturelle de la Ville de Sept-Îles, dont M. Lévesque vous parlera.
 - Le ministère était particulièrement sensible à ce que cet élément soit pris en compte dans une éventuelle entente de développement.

- Finalement, la dernière spécificité a trait à la présence de la grande industrie, alors que plusieurs municipalités nord-côtières se sont développées à la suite de l'installation de ces entreprises.
 - Villes liées à l'exploitation du fer, du bois, à sa transformation en papier, à la production d'aluminium : Fermont, Baie-Comeau, Sept-Îles, etc.
 - Plusieurs de ces compagnies, fidèles à la culture d'entreprises nord-américaines, et dans le but d'offrir un milieu de vie riche et stimulant, plusieurs compagnies ont pris à leur charge, dès leur implantation, l'organisation des loisirs municipaux (sports, bibliothèque, spectacles, etc.).
 - Peu à peu, les municipalités nord-côtières et le gouvernement ont pris le relais, mais une dynamique de collaboration entre monde municipal et entreprise privée était déjà bien installée et est toujours très présente :
 - Des exemples :
 - QIT Fer et Titane a investi 60 000 \$ sur un projet de 180 000 \$ pour le renouvellement de l'expo permanente à la Maison de la Culture Roland-Jomphe (Havre-St-Pierre).
 - Alouette (35 000 \$), Hydro-Québec (65 000 \$) ont versé des contributions qui représentent près de 50 % des coûts du projet de renouvellement de l'exposition permanente du Musée régional de la Côte-Nord (budget 202 000 \$). Expo qui s'est méritée, en 2006, le prix Excellence de la SMQ.
 - L'Administration portuaire de Sept-Îles a versé 12 000 \$ (50 % des coûts) pour le réaménagement d'une salle polyvalente au Musée régional de la Côte-Nord qui sert maintenant en priorité à

présenter le travail que les jeunes du primaire font dans le cadre d'ateliers éducatifs (attirer les parents au Musée par les enfants)

Les exemples précédents illustrent des partenariats ponctuels et il faut souligner ces contributions importantes, sans lesquelles de nombreux projets ne pourraient se concrétiser. Cependant, il s'agit de réalisations bien circonscrites : les entreprises connaissaient exactement les limites des projets qui leur étaient soumis et savaient qu'elles pouvaient associer leur nom et leur logo à un produit précis. Je ferai un parallèle, en donnant l'exemple d'entreprises qui s'associe à la construction d'un équipement culturel, équipement qui éventuellement portera leur nom.

L'entente dont nous parlons aujourd'hui, qui est une entente triennale touchant de multiples secteurs d'intervention en culture, se démarque de ces partenariats ponctuels. M. Lévesque et M^{me} Bérubé parleront plus en détails de ce partenariat qui permet à chacune des parties, la Ville de Sept-Îles, Aluminerie Alouette et le Ministère, d'atteindre leurs objectifs respectifs en matière de développement et de soutien culturel, par la mise en commun de ressources et le partage de préoccupations.

Pour le MCC, ces préoccupations découlent des spécificités évoquées plus tôt :

- Préoccupations particulières envers les jeunes qui constituent la relève, qui doivent être stimulés face aux arts et à la culture et qui doivent aussi être éveillés aux richesses de la région (moyens : animation littéraire, découverte du patrimoine et de l'archéologie, amélioration de l'accessibilité aux équipements professionnels en arts de la scène).
- Préoccupations pour accentuer la sensibilisation et l'ouverture à la redécouverte de la culture innue.
- Préoccupations relatives aux bénévoles, à l'importance de les soutenir et les encourager, de diverses façons, à poursuivre leur travail.
- Finalement, la modulation des interventions du Ministère, par la mise en place d'un fonds de développement qui permet de soutenir les initiatives novatrices des organismes, artistes et artisans septîliens.

L'entente proposée par la Ville de Sept-Îles rejoignait ces préoccupations. La présence de l'Aluminerie Alouette constituait, pour le Ministère un atout de plus et ouvrait la voie à un nouveau partenariat, qui n'a pas encore été imité.